

Conseil de Paris
Avril 2009

Voeu présenté par Edith CUIGNACHE-GALLOIS et Catherine BRUNO
Et les élus du Groupe Centre et Indépendants

Objet : vœu relatif à la prévention des dangers de circulation à Paris pour les usagers de Velibs

Exposé des motifs

Considérant que le nombre d'accidents impliquant les cyclistes a augmenté de 21,4% entre le 1^{er} semestre 2007 et le premier trimestre 2008 (chiffres de la préfecture) ;

Considérant que sur les cinq morts dans des accidents de vélos comptabilisés dans la capitale en 2008, quatre étaient des utilisateurs de Velibs, et qu'un nouvel accident mortel est survenu le 23 mars dernier ;

Considérant que « l'angle mort » semble être la principale cause des accidents mortels à vélo à Paris ;

Considérant que la campagne d'affichage de sensibilisation sur les dangers de la circulation à Paris semble avoir été insuffisamment efficace sur le sujet ;

Considérant que les usagers de Velibs sont pour une partie importante des utilisateurs occasionnels ou des touristes qui ne sont pas familiers des risques particuliers liés à la circulation à Paris ;

Considérant qu'il apparaît indispensable de mieux informer les utilisateurs quant à ces dangers (un Velib n'est pas un jouet et les couloirs de bus un terrain de jeux) et qu'un effort pédagogique sur les précautions d'usage, à la fois, envers les utilisateurs de Velibs et envers les automobilistes, chauffeurs de bus et de poids lourds ;

Par ces motifs

Edith CUIGNACHE-GALLOIS, Catherine BRUNO et les élus du Groupe Centre et Indépendants demandent au Maire de Paris :

- **d'étudier la possibilité d'intégrer dans chaque panier de Velib des plaquettes indiquant les précautions à respecter, afin d'en rappeler le caractère indispensable avant chaque utilisation ;**
- **de mener en collaboration avec les syndicats de transporteurs routiers une campagne de sensibilisation et de formation sur les précautions particulières à respecter vis-à-vis des cyclistes.**